



# ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE

SANTÉ PUBLIQUE - MÉDICAMENT - PRODUITS DE SANTÉ - BIOLOGIE - SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

*Fondée le 3 août 1803 sous le nom de Société de Pharmacie de Paris*

*Reconnue d'utilité publique le 5 octobre 1877*

## TESTS DE GROSSESSE EN GRANDE SURFACE

### Un mauvais service rendu aux femmes !

*Communiqué adopté par le Conseil du 12 février 2014 - Présenté à la séance du 19 février 2014*

*Selon le projet de loi récemment voté par le Parlement, les tests de grossesse pourraient être vendus bientôt en libre service dans les supermarchés. Aux dires des promoteurs de la loi, cette disposition permettrait d'élargir et de faciliter l'accès des femmes à ces tests et ainsi de détecter plus tôt leur grossesse, au moindre coût et dans l'anonymat.*

**L'Académie nationale de Pharmacie considère que cette loi repose sur des arguments non seulement fallacieux mais dangereux pour la santé publique, plus particulièrement pour les femmes très jeunes ou en situation précaire.**

- ✓ La perte d'un interlocuteur, professionnel de santé et de terrain, marque un recul important en matière de santé publique.
- ✓ L'expérience actuelle des pharmaciens d'officine montre que l'information sur la notice et l'emballage peut ne pas suffire pour garantir la sécurité d'usage de ces tests, surtout quand il s'agit de très jeunes femmes en désarroi ou de femmes en situation précaire pour lesquelles une information personnalisée s'impose.
- ✓ En effet, un risque de test faussement négatif peut exister si ce test est pratiqué trop précocement, avec en conséquence, une découverte tardive de la grossesse et le recours à un avortement, beaucoup plus lourd psychologiquement et coûteux.
- ✓ De plus, pour toutes les femmes, cet achat se fait dans une période d'incertitude qui appelle un conseil et une réponse aux questions et aux angoisses en cas de test positif. Une information banalisée sur l'emballage et la notice ne saurait remplacer un accompagnement personnalisé.

*Les tests de grossesse sont parmi les dispositifs médicaux de diagnostic in vitro en libre accès, ceux pour lesquels le conseil du pharmacien est le plus précieux !*

**C'est pourquoi, l'Académie nationale de Pharmacie préconise le retour aux dispositions antérieures et le maintien de la vente exclusive des auto-tests de grossesse dans le circuit officinal.**